

GARANTIES PORTES

		ALU			BOIS		
Garanties comprises		80	60	Grand Vitrage	Prépeint	Lasuré	Laqué
GARANTIES DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE/ÉTANCHÉITÉ							
	Dormant	10 ans			10 ans		
	Ouvrant	10 ans			10 ans		
	Quincaillerie (hors serrure)	10 ans			10 ans		
	Domotique	5 ans			5 ans		
	Serrure	5 ans			5 ans		
	Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans			10 ans		
GARANTIES FINITIONS							
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion/adhérence	20 ans	15 ans	10 ans	/	/	/
	Brillance/couleur*	20 ans	15 ans	10 ans	/	3 ans 2 ans chêne	3 ans
FINITION DORMANT	Anti-corrosion/adhérence	20 ans	15 ans	10 ans	/	/	/
	Brillance/couleur*	20 ans	15 ans	10 ans	/	3 ans 2 ans chêne	3 ans
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans					

		ACIER		PVC			
Garanties comprises		Dormant Alu blanc	Dormant Alu laqué	Blanc	Ton pierre et Gris teinté masse	Plaxé	Laqué
GARANTIES DE FONCTIONNEMENT MÉCANIQUE/ÉTANCHÉITÉ							
	Dormant	10 ans		10 ans			
	Ouvrant	10 ans		10 ans			
	Quincaillerie (hors serrure)	10 ans		10 ans			
	Domotique	5 ans		5 ans			
	Serrure	5 ans		5 ans			
	Vitrage : embuage, changements d'aspect à l'intérieur du vitrage	10 ans		10 ans			
GARANTIES FINITIONS							
FINITION OUVRANT	Anti-corrosion/adhérence	10 ans		/	/	10 ans	5 ans
	Brillance/couleur*	5 ans	10 ans : teintes STD** 3 ans : RAL HSTD autorisés	10 ans		5 ans	5 ans : teintes STD 3 ans : RAL HSTD
FINITION DORMANT	Anti-corrosion/adhérence	10 ans		/	/	10 ans	5 ans
	Brillance/couleur*	5 ans	10 ans : teintes STD** 3 ans : RAL HSTD autorisés	10 ans		5 ans	5 ans : teintes STD 3 ans : RAL HSTD
FINITION ACCESSOIRES ET QUINCAILLERIES		2 ans		2 ans			

*Brillance : réflexion de la lumière sur le support qui donne son aspect brillant, satiné ou mat. Prise en compte de la garantie si écart supérieur à 15 ub (unité de brillance). Couleur : vieillissement homogène avec indicateur Delta E représentant l'écart colorimétrique dû au vieillissement de la teinte, entre son installation et la date de mesure. Prise en compte de la garantie si Delta E dépasse 7. (Avec application d'un produit d'entretien si nécessaire). Cette garantie ne peut jouer que si toutes les recommandations de pose et d'entretien sont respectées strictement. La garantie se limite au remplacement, dans leur état de livraison, ou à la réparation des éléments défectueux constitutifs à un vice de fabrication reconnu constaté par nos services.

**exception des cadres moulures des portes acier vitrées (garanties 5 ans brillance/couleur).